

1- Point de situation au 12 février 2018

- **Au niveau national :**

En 2017, la France reste un pays endémique pour la rougeole.

La circulation du virus s'est intensifiée en début d'année 2017 conduisant à la déclaration de 519 cas entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, soit plus de 6 fois le nombre de cas déclarés en 2016, en lien surtout avec des foyers épidémiques en Lorraine, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Ces foyers ont été observés dans des crèches (3), des établissements scolaires (6), des universités (2), la communauté des gens du voyage (3) ainsi que des structures de soins, services d'urgences hospitalières donnant lieu à des cas nosocomiaux (4 établissements).

208 cas (41%) ont dû être hospitalisés, dont quatre cas d'encéphalites chez de jeunes adultes et 38 cas de pneumopathies sévères (n=12 chez des enfants de moins de 5 ans et n=14 chez des adultes de plus de 30 ans). Six cas de pneumopathie ont dû être hospitalisés en réanimation, parmi eux un cas est décédé (âgé de 16 ans, sans antécédents médicaux, non vacciné, décédé dans un tableau de détresse respiratoire aigüe et de défaillance multiviscérale).

[Pour en savoir plus](#)

- **En région ARA :**

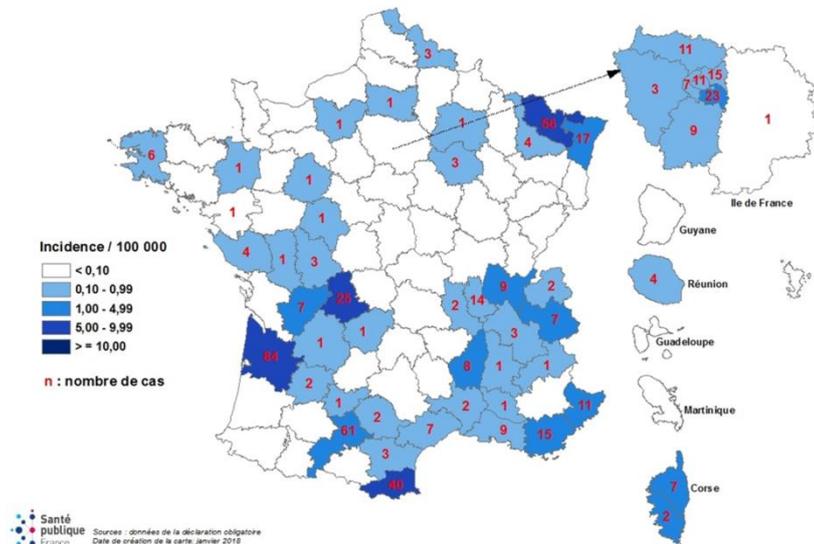
En 2017, 45 cas ont été rapportés : 9 dans le département de l'Ain (cas groupés dans une crèche en février), 8 dans le département de l'Ardèche (dont 6 cas liés sur la commune d'Ardoix, rapportés entre début juillet et mi-août), 14 dans le département du Rhône, 6 dans le département de la Savoie (cas groupés dans une école à Albertville en novembre), 3 dans le départements de l'Isère et 2 dans les départements de la Drôme, de la Loire et de la Haute-Savoie. Pour les cas des départements de la Drôme, du Rhône, de l'Isère, de la Loire et de la Haute-Savoie, il s'agit de cas sporadiques. Pour rappel, en 2016, 8 cas avaient été rapportés sur l'ensemble de la région et 27 en 2015.

Parmi les cas rapportés en 2017 :

- 44 n'étaient pas correctement vaccinés : 36 n'étaient pas vaccinés et 8 n'avaient reçu qu'une seule dose de vaccin,
- 33 ont été confirmés biologiquement (soit 73% au total), 5 cas sont liés épidémiologiquement et 7 cas sont des cas cliniques,
- 30 de ces cas concernaient des enfants de moins de 10 ans,
- 22 cas ont été hospitalisés (n=14 chez les enfants de moins de 10 ans) dont 4 cas qui ont présenté une complication de type pneumopathie et 1 autre cas pour lequel la complication n'était pas renseignée.

| Carte 1 |

Taux d'incidence et nombre de cas de rougeole déclarés, par département de résidence, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 (n= 519) – Déclaration obligatoire, Santé publique France



Le taux d'incidence des cas de rougeole déclarés sur l'année 2017 est de 0,6 cas / 100 000 habitants pour la région ARA, en-dessous du taux d'incidence moyen en France en 2017 (0,8 cas / 100 000). L'incidence des cas déclarés dépasse le taux de 0,1 cas pour 100 000 habitants dans tous les départements où au moins un cas de rougeole a été déclaré (8 des 12 départements). Les trois départements avec un taux annuel d'incidence supérieur à 1 cas / 100 000 habitants sont l'Ain avec un taux de 1,4 cas / 100 000 habitants, la Savoie avec un taux de 1,6 cas / 100 000, et l'Ardèche avec un taux d'incidence de 2,4 cas / 100 000 habitants.

Confirmation diagnostique

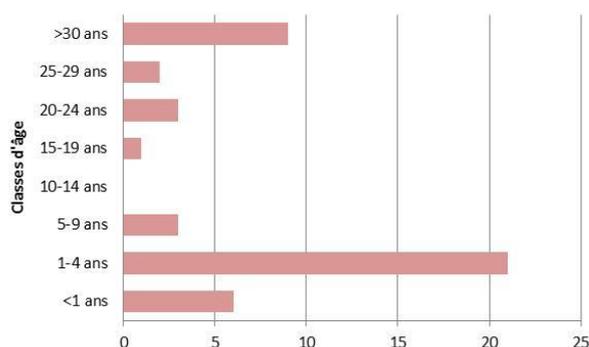
Parmi les 33 cas confirmés biologiquement, 52% sont confirmés par IgM sériques et 15% par IgM ou PCR positives dans la salive.

2 – Caractéristiques démographiques et origine de la contamination des cas de rougeole en ARA

En Auvergne-Rhône-Alpes, 51% des cas étaient de sexe féminin (sex-ratio F/H = 1). L'âge des cas en ARA variait de moins de 1 an à 57 ans (âge médian = 4 ans).

| Figure 1 |

Distribution par classes d'âge des cas de rougeole en région ARA, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 (n= 45) – Déclaration obligatoire, Santé publique France



D'après les DO pour lesquelles les données étaient disponibles, les principaux lieux de contact étaient le milieu familial (20%) et le lieu de garde (13%).

3 – Couverture vaccinale en ARA

Aucune des couvertures vaccinales (CV) départementales Rougeole-Oreillon-Rubéole "1 dose" à 24 mois, n'atteint l'objectif de 95 % en 2014 et en 2015. A l'exception de l'Allier, on n'observe pas de tendance à l'augmentation entre 2014 et 2015. Les taux de CV "2 doses" apparaissent très éloignés de l'objectif de 95% et ce dans tous les départements. Les départements les moins bien vaccinés sont l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire. Dans le contexte d'intensification de la circulation du virus que connaît la France depuis début 2017, les niveaux de CV observés sont nettement insuffisants pour garantir l'absence de vagues épidémiques à l'avenir.

| Figure 2 |

Couverture vaccinale « 1 dose » et « 2 doses » rougeole, oreillon et rubéole en région ARA, 2014-2015 – DRESS, remontées des services de PMI – CS24 – Traitement : Santé publique France

nd : données non disponibles

ni : données non interprétables

	1 dose		2 doses	
	2014	2015	2014	2015
01-Ain	93,0	93,4	84,2	86,7
03-Allier	86,4	90,0	76,9	81,2
07-Ardèche	nd	85,5	nd	71,2
15-Cantal	91,9	88,5	80,1	77,1
26-Drôme	nd	nd	nd	nd
38-Isère	92,6	nd	78,4	nd
42-Loire	92,4	92,4	81,9	82,5
43-Haute Loire	nd	ni	75,8	73,7
63-Puy De Dôme	89,8	87,7	80,1	80,5
69-Rhône	nd	90,6	nd	83,0
73-Savoie	89,9	ni	77,5	ni
74-Haute Savoie	88,7	88,0	79,0	78,3
Auvergne-Rhône-Alpes	nd	nd	nd	nd
France entière	90,6	90,5	76,8	78,8

4 – Conclusion

En 2017, les données de la déclaration obligatoire (DO) montrent que la rougeole continue de circuler en France métropolitaine. Une augmentation des cas a été observée depuis le printemps 2017, puis plus récemment en décembre 2017, liée essentiellement à une épidémie en Nouvelle-Aquitaine qui persiste début 2018 : 269 cas déclarés (dont un décès en février) entre le 1^{er} novembre 2017 et le 12 février 2018, soit 70% des 387 cas déclarés en France sur la même période, données provisoires). En ARA, une augmentation modérée des cas de rougeole a été observée en 2017 (n=45) et depuis le début 2018, seuls des cas sporadiques ont été rapportés (n=5 dans le département du Rhône exclusivement).

Avec une circulation active du virus dans plusieurs départements, la France et en particulier la région ARA ne sont pas à l'abri d'une nouvelle épidémie d'ampleur importante, comme celle observée actuellement dans plusieurs pays frontaliers comme l'Italie (près de 5 000 cas entre le 1^{er} décembre 2016 et le 30 novembre 2017), l'Allemagne (plus de 900 cas), la Grèce (plus de 600 cas) ou la Belgique (près de 400 cas). Actuellement, le pays européen le plus impacté par la rougeole sur cette même période est la Roumanie (8937 cas dont 23 décès).

Ce risque épidémique résulte du fait qu'aucun département de la région ARA n'atteint actuellement les 95% de couverture vaccinale à 2 ans pour les 2 doses de vaccin, taux requis pour permettre l'élimination de la maladie. Par ailleurs, pour les départements n'ayant recensé aucun cas, il n'est pas exclu que l'absence de cas puisse être liée à une absence de déclaration, en particulier en médecine de ville. Pour mémoire, l'exhaustivité de la DO rougeole avait été estimée à 50% lors de l'enquête de séroprévalence menée en 2013 par l'InVS auprès des donneurs de sang.

En cette période de vacances scolaires, le risque de transmission est donc toujours important, notamment lors de rassemblements de colonies de vacances.

L'épidémiologie actuelle de la rougeole en France implique donc de la part des cliniciens, de vérifier systématiquement, et le cas échéant, de mettre à jour le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980.

5 – Recommandations vaccinales

L'interruption de la circulation endémique de la rougeole est un des objectifs de l'OMS pour la région Européenne. En France, un plan national d'élimination a été mis en place en 2005 fixant notamment un objectif de couverture vaccinale de 95% à l'âge de 2 ans et une incidence annuelle inférieure à 0,1 cas / 100 000 habitants.

La recommandation actuelle de vaccination contre la rougeole (avec un vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole) est l'administration de deux doses de vaccin dès l'âge de 12 mois, pour toute personne née depuis 1980. Selon [le calendrier vaccinal en vigueur](#), toutes ces personnes devraient avoir reçu 2 doses de vaccin trivalent (rougeole-oreillons-rubéole). De plus, vis-à-vis de l'entourage proche d'un patient atteint de rougeole, la mise en œuvre des mesures de prophylaxie post-exposition ([vaccination ou immunoglobulines polyvalentes](#)) est essentielle.

<http://www.vaccination-info-service.fr/>

<https://www.mesvaccins.net/web/vaccines>

6 – Pour en savoir plus

- Site de [Santé publique France](#) (SpF)
- Site de [l'Agence Régionale de Santé](#) (ARS)
- Site du [Ministère de la Santé](#)
- Site de [l'European Centre for Disease Prevention and Control](#) (ECDC)
- [Prévention](#)

Signalement de tout nouveau cas de rougeole

A la plateforme régionale de réception des signaux de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



A l'aide de la [fiche de déclaration obligatoire](#)

La rougeole

La rougeole est une infection virale hautement contagieuse. La transmission se fait essentiellement par voie aérienne. Le virus se transmet soit directement auprès d'un malade soit parfois indirectement en raison de la persistance du virus dans l'air ou sur une surface contaminée par des sécrétions naso-pharyngées.

La rougeole est surveillée en France par la déclaration obligatoire.

Remerciements :

Nous tenons à remercier l'ensemble des médecins et biologistes déclarants dans la région, le CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons ainsi que les acteurs de la veille sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Santé Publique France

Comité de rédaction :

L'équipe de la Cire Auvergne-Rhône-Alpes

Responsable :

Christine SAURA

Equipe :

Delphine CASAMATTA

Sylvette FERRY

Erica FOUGERE

Meghann GALLOUCHE

Philippe PEPIN

Isabelle POUJOL

Guillaume SPACCAFERRI

Garance TERPANT

Alexandra THABUIS

Emmanuelle VAISSIERE

Jean-Marc YVON

Diffusion :

Cire Auvergne-Rhône-Alpes

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

241, rue Garibaldi

CS 93383

69 418 LYON Cedex 03

Tel : 04 72 34 31 15

Fax : 04 72 34 41 55

Mail : ars-ara-cire@ars.sante.fr

Retrouvez nous sur :
santepubliquefrance.fr

Twitter :
[@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)